

Initiatives ministérielles

Je termine en disant que ce sont des questions ardues. Certaines sont d'ordre moral, d'autres d'ordre militaire, mais elles ne doivent pas dépendre uniquement de nos plus grands amis. Elles devraient être réglées par les Nations Unies. Comme notre gouvernement participe, il devrait faire régulièrement rapport à la Chambre des communes. . .

Le président suppléant (M. Paproski): Le député de Burnaby—Kingsway invoque le Règlement.

M. Robinson: Monsieur le Président, je regrette beaucoup d'interrompre mon collègue. Je sais qu'il en est à sa conclusion. Mais je pense que la Chambre consentirait à siéger pendant l'heure du déjeuner—il est presque 13 heures maintenant—afin que d'autres députés puissent largement participer à ce débat fort important.

Le président suppléant (M. Paproski): Y a-t-il consentement unanime?

M. Boudria: Monsieur le président, notre côté est pour le consentement unanime. Je veux juste ajouter un élément: si la Chambre y consent, entendons-nous pour ne pas vérifier s'il y a quorum ou présenter d'autres motions dilatoires au cours de cette période entre 13 et 14 heures.

Le président suppléant (M. Paproski): En est-il ainsi convenu?

Des voix: D'accord.

Le président suppléant (M. Paproski): Débat. Le député peut poursuivre. Il lui reste une minute.

M. Walker: Merci beaucoup, monsieur le Président. J'accepte cette interruption. Cela nous donne la possibilité, de notre côté, de poursuivre ce débat très, très important.

• (1300)

En guise de conclusion, M. Paul Kennedy, l'un des auteurs les plus célèbres en matière de politique internationale, observe que l'histoire des affaires internationales des cinq derniers siècles est surtout marquée par la guerre ou, tout du moins, par la préparation à la guerre. Dans le contexte historique, nous nous trouvons en période de préparation à la guerre.

Je demande instamment au gouvernement de ne pas oublier ses obligations envers la Chambre des communes et de nous faire régulièrement rapport de l'état de la question. Je demande instamment au gouvernement du Canada de ne pas oublier son engagement envers les Nations Unies.

M. Fred J. Mifflin (Bonavista—Trinity—Conception): Monsieur le Président, je tiens à féliciter mon honorable collègue de nous avoir fait un exposé aussi savant et d'avoir examiné certains aspects du problème auquel nous sommes confrontés selon des paramètres différents de ceux que nous avons entendus jusqu'ici à la Chambre. Je suis très heureux de pouvoir en témoigner. Son expérience lui a sans doute permis de voir sous un angle différent le plan d'opération auquel nous participons.

Je voudrais lui poser une question, en faisant d'abord une observation pour ensuite lui demander son avis sur un aspect particulier. Il a parlé abondamment du rôle que les Nations Unies ont joué dans cette crise, et s'il existe une telle chose qu'une opération modèle aux Nations Unies, elle a été suivie par l'une des superpuissances, celle qui est de notre côté en l'occurrence. Je pense, monsieur le Président, que nous sommes ici en présence d'une telle opération modèle.

L'ordre des événements, sauf erreur, a suivi une progression modèle. Nous avons eu des résolutions qui reconnaissaient qu'il y avait bien eu agression, et l'accord s'est fait rapidement sur ce point. Nous avons été invités à respecter certaines mesures, à prendre des sanctions non militaires, puis nous sommes passés à une mesure plus énergique, plus offensive, appelée blocus. Ce n'est que si ces mesures ne donnent pas de résultats que nous songeons à intervenir militairement.

Je le répète, jamais mesures n'ont été respectées plus fidèlement, et j'observe la situation depuis un certain temps. L'objectif consiste, bien sûr, comme je l'ai dit il y a environ une heure dans mon intervention, à faire sortir les Irakiens du Koweït et à les empêcher d'y revenir.

Je soutiens que nous observons une opération quelque peu différente de tout ce que nous avons déjà vu à cause de la guerre froide et parce que Saddam Hussein a procédé de façon plutôt habile. Je ne crois pas qu'il ait pensé que l'accord se ferait assez rapidement sur les résolutions adoptées aux Nations Unies—près de 30 pays participent à cette opération de maintien de la paix. Je crois que nous assistons peut-être à l'apparition d'un nouvel ordre mondial.

En effet, je pense l'avoir dit, nous en sommes peut-être à la croisée des chemins dans une évolution vers un ordre mondial international. En dépit de son caractère improvisé, impromptu et un peu anarchique, cette opération pourrait marquer la naissance d'une force de police mondiale, d'un ordre mondial. Elle n'est peut-être pas bien organisée, commandée et contrôlée, mais placée sous l'égide des Nations Unies et dotée d'une bonne